



## ENGAGEMENTS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Pratiquants des activités de plein air, conscients de notre impact sur le milieu naturel et de notre responsabilité envers l'environnement, nous nous engageons à :

- **RESPECTER** les restrictions et les réglementations s'appliquant aux sites où nous évoluons et à leur accès, afin de limiter au maximum les conséquences dommageables sur la flore, la faune et les paysages.
- **INFORMER** les participants du comportement à adopter pour la pratique de la descente de canyon, en milieu naturel.
- **APPLIQUER** et faire appliquer les règles formulées dans le présent code de bonne conduite.

## CONTACTS

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### CONTACTS UTILES

- **Météo France :**  
[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- **Bulletin météo :** 08 99 71 02 XX  
(XX = n° du département).
- **Horaires SNCF :**  
[www.oui.sncf.com](http://www.oui.sncf.com)
- **Signalez vos observations de dégradation du milieu**  
[www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)
- **Secours :** le 112 partout en UE / réorientation vers les services spécialisés PGHM / CRS.

### AVANT DE PARTIR

- **Descente canyon**  
Accès aux topographies, observations et réglementations.  
[www.ffme.info/canyon/site.php](http://www.ffme.info/canyon/site.php)  
[www.descente-canyon.com](http://www.descente-canyon.com)
- **Parcs Nationaux de France**  
(Vanoise, Ecrins, Mercantour, Pyrénées...)  
[www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)
- **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**  
[www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)
- **Réserves naturelles de France**  
[www.reserves-naturelles.org](http://www.reserves-naturelles.org)

- **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**  
[www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)
- **Changer d'approche**  
[www.changerdapproche.org](http://www.changerdapproche.org)

### SUR PLACE

- **Clubs affiliés à la FFCAM**
- **Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative**

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

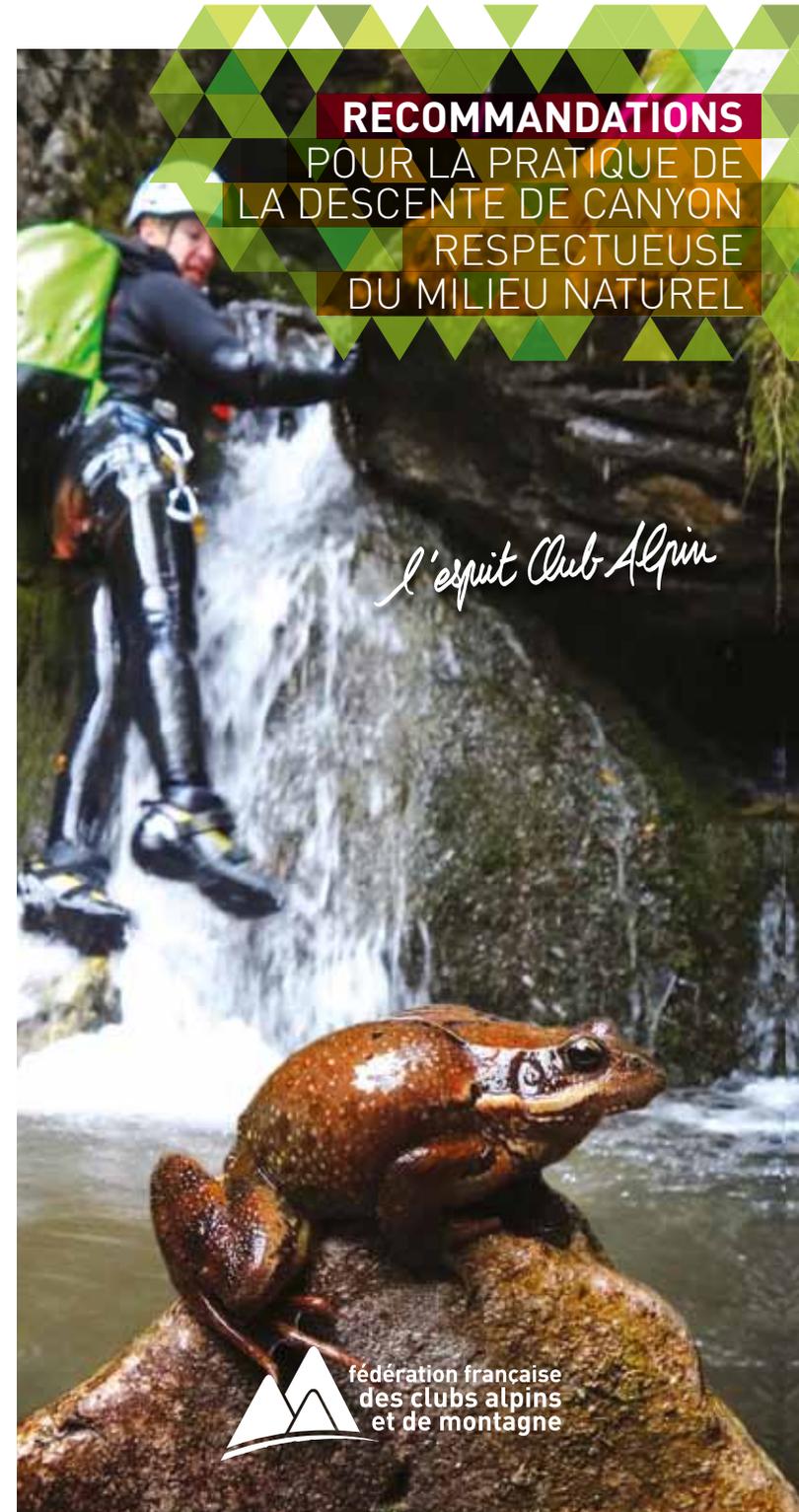
Commission fédérale de  
protection de la montagne

Commission fédérale canyon  
[www.cfc-ffcam.fr](http://www.cfc-ffcam.fr)

24 av. Laumière, 75019 PARIS  
tél. : 01 53 72 87 00  
[communication@ffcam.fr](mailto:communication@ffcam.fr)



Imprimé en France sur du papier 100% recyclé  
Création graphique : Bérangère Collas  
Crédit photo : Angélique Masson, p.2 Olivier Gola, p.4 Pixabay



## RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE DE LA DESCENTE DE CANYON RESPECTUEUSE DU MILIEU NATUREL

*L'esprit Club Alpin*



## PRINCIPES DE CONDUITE À SUIVRE LORS DE SORTIES EN CANYON

### LA DESCENTE DE CANYON EST DE PLUS EN PLUS PRATIQUÉE ...

Elle se déroule en milieu naturel dans des zones sensibles jusqu'ici peu fréquentées que nous devons donc particulièrement respecter.

La faune et la flore des canyons rendent ces lieux de pratique beaux et insolites.

Nous avons le privilège de pouvoir observer des espèces rares dans leur habitat et leur comportement naturels pour peu que l'on prenne le temps d'observer la richesse de cet environnement.

## AVANT DE DÉCIDER UNE DESCENTE DANS UN CANYON

- S'informer sur les espèces animales et végétales qui peuvent y habiter, leur vulnérabilité, leur statut, les mesures de protection, les périodes et horaires autorisées à la fréquentation, les zones interdites, les accès et le retour.
- S'informer des conditions météorologiques et des éventuelles régulations/ variations du niveau d'eau.

## PRÉPARATION ET ÉQUIPEMENT

- Prévoir un équipement adapté.
- Utiliser les transports collectifs ou le covoiturage

## COMPORTEMENT LORS DES SORTIES

- **Penser que notre présence dans l'environnement naturel débute dès la marche d'approche et se termine à la fin de la marche de retour.**
- **Pratiquer les descentes en tenant compte des périodes des cycles de reproduction ;** s'informer sur celles-ci (de novembre à janvier pour la truite fario, au printemps pour la plupart des espèces de poissons, oiseaux et amphibiens). Pendant ces périodes, progresser en respectant la quiétude des lieux, utiliser la sente principale sur les berges.
- **Respecter les arrêtés en vigueur ;** certains interdisent l'accès permanent ou temporaire.
- **Former des groupes limités qui progresseront moins bruyamment ;** contourner au mieux les frayères (gravières), se déplacer en flottaison dès que cela est possible, laisser les pierres en place, préserver la pureté de l'eau et les abords.
- **Ramener tous ses déchets** (y compris pelures, peaux, croûtes ...).
- **Prendre soin du substrat, en particulier les tufs, utiliser les chemins et sentiers existants** sur les rives sans créer de cheminements secondaires.

- Privilégier les marches d'approche aux navettes
- Stationner sur les parkings prévus à cet effet ou en respectant tout autre usager.

## NATURE ENVIRONNEMENT



Le fond des cours d'eau héberge toute l'année : des pontes, alevins, et larves d'insectes (trichoptères, plécoptères,

hémiptères hétéroptères), des poissons, des écrevisses à pattes blanches (autochtones), des planorbes, des grenouilles, des crapauds, des salamandres, des couleuvres vipérines, ...

**Ces animaux vivent dans les graviers ou sous les pierres et risquent d'être écrasés.**

Les canyons abritent aussi des musaraignes aquatiques, l'hydromante (endémique dans les Alpes du sud), le desman (endémique dans les Pyrénées), des oiseaux spécifiques (cincles plongeurs, martins pêcheurs, bergeronnettes des ruisseaux, rapaces ...) et des chiroptères.

Les conditions de vie dans les canyons sont très spécifiques et les espèces qui y vivent sont donc très sensibles aux variations de leur environnement

et recherchent des abris protégés par la topographie accidentée des gorges et des versants.

**Malgré toutes les précautions, une multiplication répétée de passages dans les espaces étroits des canyons impactera inévitablement le milieu.**

Le milieu des canyons est toutefois soumis à de multiples pressions : pollution extérieure, prélèvement d'eau (eau potable, irrigation, hydroélectricité), changement climatique. Ces pressions entraînent une modification des régimes hydrologiques donc des conditions de vie des espèces vivantes. Il convient au canyoniste de se faire discret.

- **Rapporter auprès des autorités (mairie, gendarmerie) l'observation de pollution récente.**
- **Suite à une sortie en canyon, procéder à une désinfection du matériel** pour prévenir de la contamination du lieu lors de la sortie suivante.

## POUR LES ENCADRANTS

- **Limiter l'équipement des canyons** à des points fixes d'assurance implantés à des endroits de moindre impact. Recourir à l'usage d'amarrages naturels quand cela est possible et lorsque la ligne de rappel s'y prête.

- **Éveiller et stimuler l'attention des participants au travers d'observations,** afin de prendre conscience que plus qu'ailleurs dans la nature, avant d'être des sites de sport et de loisir, les cours d'eaux sont des « berceaux de vie » ; les espèces vivantes sont là chez elles avant tout.
- **Participer et faire connaître l'UFCA et l'unité de formation connaissance du milieu** ( voir cursus commission canyon).
- **Faire respecter les consignes,** en matière de sécurité comme tout ce qui concerne la protection du milieu naturel.
- **Savoir renoncer,** adapter son itinéraire ou changer de site.